

Formation uniquement en intra avec un groupe de 10 participants maximum.

Durée de la formation : 07 h 00 en présentiel sur 1 jour.

Prérequis : être titulaire du certificat Acteur-PRAP ibc

La carte Acteur-PRAP ibc ou l'attestation de la précédente formation est à présenter obligatoirement en amont du début de la formation.

❖ **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

❖ **PROGRAMME DE LA FORMATION :**

• **Retour d'expériences :**

Actions menées ces 2 dernières années. Rencontre leviers positifs ou négatifs. Attente du MAC. Suggestions, Remarques.

• **Réactivation des acquis en prévention :**

Remémoration de ses connaissances en prévention vues en formation FI ou MAC (enjeux, AT et causes, DUERP, 9PGP, Acteurs de la prévention, le MAD, Risques) par un QCM. Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 1 (tph perso fortement recommandé pour se connecter).

• **Comprendre l'intérêt de la prévention :**

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement.

Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention.

Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Précision sur les dernières statistiques nationales et du secteur d'activité (A.T/MP dont les TMS et les principales causes.

Les coûts directs et indirects supportés par l'établissement. Acteurs de la prévention ainsi que leur rôle.

Le processus de la démarche PRAP. Echanges autour du DUERP ainsi que sur les 9 principes généraux de prévention.

• **Connaitre les risques de son métier :**

Piqûre de rappel sur les notions : Danger, Risque et Evènement déclencheur.

Evaluation formative : Jeux interactif « tutoprev » de la CARSAT ou chaque participant doit repérer une situation à risque et capable de répondre aux questions posées.

• **Réactivation des acquis en anatomie, fonctionnement et limites du corps humain :**

Remémoration des acquis vus en formation FI ou MAC (Rôles des ligaments, tendons, et disques intervertébraux. Lésions possibles. Facteurs aggravants les TMS. Travail Dynamique/Statique. Charge Mentale/Emotionnelle) par QCM.

Chaque participant répond à travers un quizz comportant 20 questions et liées à la compétence 2.

(tph perso fortement recommandé pour se connecter).

- **Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps Humain :**

En fonction des réponses au QCM ci-dessus, fait un rappel sur l'anatomie, le fonctionnement et les limites du corps humain.

- **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :**

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Questions/réponses pour réactivation de la mémoire autour de la méthode ITAMAMI.

Rappel sur la méthode dont les incontournables pour une réussite dans l'observation et l'analyse.

Evaluation formative : d'après une situation de travail, les participants en sous-groupe recherchent, s'accordent entre eux et avec l'aide du formateur remplissent un document (INRS) représentant la méthode ITAMAMI.

- **Proposer des améliorations de sa situation de travail (suite évaluation formative) :**

A partir des causes identifiées au cours de son analyse.

En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail.

En prenant en compte les principes généraux de prévention.

- **Faire remonter l'information aux personnes concernées (suite évaluation formative) :**

Identifier les personnes concernées.

Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'établissement.

- **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :**

Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Echanges et rappel autour des principes de sécurité physique et d'économie d'effort et des aides techniques disponibles et utilisées dans l'entreprise (à quel moment les utiliser et les consignes à l'utilisation).

Application des PSPEE et des aides techniques sur postes de travail.

Mise en application des compétences 2 et 3 pendant la visite des postes de travail.

- **Evaluation certificative en fin de journée et relative aux compétences 1, 2 et 3 :**

Les participants disposent de 40 minutes et réalisent un travail individuel (document INRS) et conforme au référentiel de l'INRS. A la fin du temps imparti, le formateur corrigera et affichera la correction de l'exercice.

A la demande des participants, la correction peut être envoyée par mail.

- **Bilan de la formation :** chaque participant évalue l'action de formation à chaud en fin de session par le biais d'un questionnaire individuel puis oralement.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Face à face pédagogique alternant théorie et pratique en salle avec vidéo projection (informations et sources du réseau prévention *INRS/CARSAT*).
- Formation à dominante observatrice et analytique, participative, applicative par les mises en applications, formative et certificative.
- Visite des postes de travail pour la partie observation/analyse et mise en pratique des PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort).
- Mannequin *INRS*, Colonnes vertébrales, Documents de travail formatifs et certificatifs selon référentiel *INRS*, 2 caisses dont une sans poignées, Autre objets correspondants à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.
- Les participants doivent se munir d'une tenue adaptée pour les mises en situations.

❖ VALIDATION DE LA FORMATION :

- Chaque apprenant est évalué par une méthode formative durant la journée.
De plus, une évaluation de l'action de formation orale est réalisée à chaud en fin de journée.
- Evaluation certificative des compétences à la fin de la journée.
L'obtention du certificat est soumise aux conditions de suivi de la totalité de la formation, de satisfaction aux 2 épreuves certificatives et conformes aux référentiel INRS.
- La validation du certificat Acteur-PRAP est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un recyclage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences sur 1 jour (soit 07h00) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

❖ ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION :

- Organisme et formateur certifiés par le réseau prévention *INRS/CARSAT* (*habilitation : 1490361/2020/Prap-ibc-01/O/06*)